

François Tomas

# Les étangs et la légende du lac

Extrait de

*Paysages et milieux naturels  
de la plaine du Forez*

Centre d'études foréziennes  
Université de Saint-Etienne

1984

## LES ETANGS ET LA LEGENDE DU LAC

Il y a une trentaine d'années, sur les pentes du Montverdun, en partageant les jeux d'enfants du village, j'ai entendu parler de ce lac qui avait noyé la plaine, ne laissant submerger que quelques îlots, dont la butte volcanique sur laquelle nous rêvions. Comment d'ailleurs ne pas croire au rêve quand sous nos yeux subsistaient avec leurs lueurs magnifiques et changeantes, tels des éclats, les étangs.

De fait, les étangs, avec la ligne d'arbres – quand ce n'est pas le bois – qui les enchâsse, constituent l'élément le plus insolite des paysages de la plaine. Certes, les superficies immergées ne recouvrent qu'une part infime de la surface totale (moins de 1500 hectares sur 60 000) et de nombreux étangs isolés s'apparentent plus à de grosses "boutasses" (cf. fig. n°2). Mais, dans les cuvettes du Vizézy et de l'Onzon, c'est à la présence massive des étangs – une trentaine pour environ 300 hectares dans un cas et près de 500 hectares pour une soixantaine dans l'autre – que nous devons de percevoir le paysage comme spectaculaire et original, et par là même comme typique et représentatif de la plaine du Forez.

Dans la cuvette de l'Onzon l'étang d'Ormay, avec ses 54 hectares, est incontestablement le plus vaste mais l'étang Tote, avec 40 hectares, doit à la meilleure qualité d'entretien de ses berges et à son cadre de verdure incomparable d'offrir la plus belle surface liquide. Les plus prestigieux n'en restent pas moins les étangs du Roi avec l'Oibe (15 hectares) et surtout le Grand (27 hectares) et le Petit Marais (8 hectares) que le Comte de Forez fit creuser (1) au pied oriental du Mont d'Uzore. Le coucher de soleil sur le Mont d'Uzore, alors que ses derniers rayons viennent colorer la surface des eaux, constitue d'ailleurs l'une des splendeurs de la plaine du Forez.

Quand on aura rappelé que la superficie recouverte par les étangs devait être près de deux fois plus importante à la fin du Moyen-Age et que la plaine du Forez se présente comme un bassin fermé dont la Loire ne s'échappe que par d'étroites gorges, on comprendra qu'il y ait eu matière à alimenter l'imagination populaire.

Dans sa "*Description du pais de Forez*" (2), Anne d'Urfé nous apprend d'ailleurs que d'après "le commun bruiet... ceste plaine estoit encienement un lac parmy lequel passoit la rivière de Loire, comme celle du Rosne parmy le lac de Lemman ou de Genavre", et il ajoutait : "De

contredire ceste oppinion, je ne le voudrois pas du tout faire, estant combattu de plusieurs indisses de cella”. Trois paraissent l’avoir convaincu : “l’une est que ceste plaine est fort remplie d’eaux... la seconde sont ses boucles de fert qu’on voit encore attachées à des grosses pierres, tant en la montagne d’Isore que Marcilly, et aultres lieux relevez aboutissants à la plaine (3) ; et la troisième et la plus prégnante, se grand rocher auprès du port de Pinay, que chacun juge avoir esté tranché par artifice.”

Anne d’Urfé refusait, par contre, de suivre les autres écrivains foréziens, qu’il s’agisse de l’auteur de la *Philocalie*, Du Crozet (4), ou de son propre frère Honoré, dans des interprétations puisées à la source de l’histoire ou de la toponymie. Car “le commun bruict” était entré en force dans la littérature. C’est ainsi que dans l’*Astrée*, la nymphe Galathée initie Céladon aux secrets de l’émergence de la plaine en lui expliquant que c’est à “un estranger Romain, qui en dix ans conquit toutes les Gaules” que l’on devait cette brèche par où s’étaient écoulés les “grand abymes d’eau” qui avaient recouvert “de toutes ancienneté ceste constrée (5). Cela permit aux “habitants” qui “demeuroient tous sur le haut des montaignes” de descendre dans la plaine, suivant l’exemple de Jules César lui-même qui avait donné son nom, Julius devenu Jullieu, au premier bastiment qui y fut fait” (5)

Dans leurs thèses récentes, Maxime Gaume et Claude Longeon (6) analysent l’évocation de cette légende dans l’œuvre des écrivains foréziens de la Renaissance, tout particulièrement d’Honoré d’Urfé ; mais alors que le premier n’y voyait que la transcription de souvenirs d’enfance et d’adolescence (7), le second en cherche les causes dans “l’inconscient collectif” (8). Rappelant combien la fin du Moyen-Age et le début des Temps Modernes avaient connu les ravages des guerres et des épidémies mais relevant aussi la “paix relative” dont avaient bénéficié les Foréziens, il estime qu’ils “convertirent en mythe leurs terreurs et leur reconnaissance ; ils imaginèrent le Forez de jadis à l’exemple du sein maternel protégé par le liquide vital ; vidé de ses eaux, il libéra une cavité où les hommes trouvèrent refuge” (8).

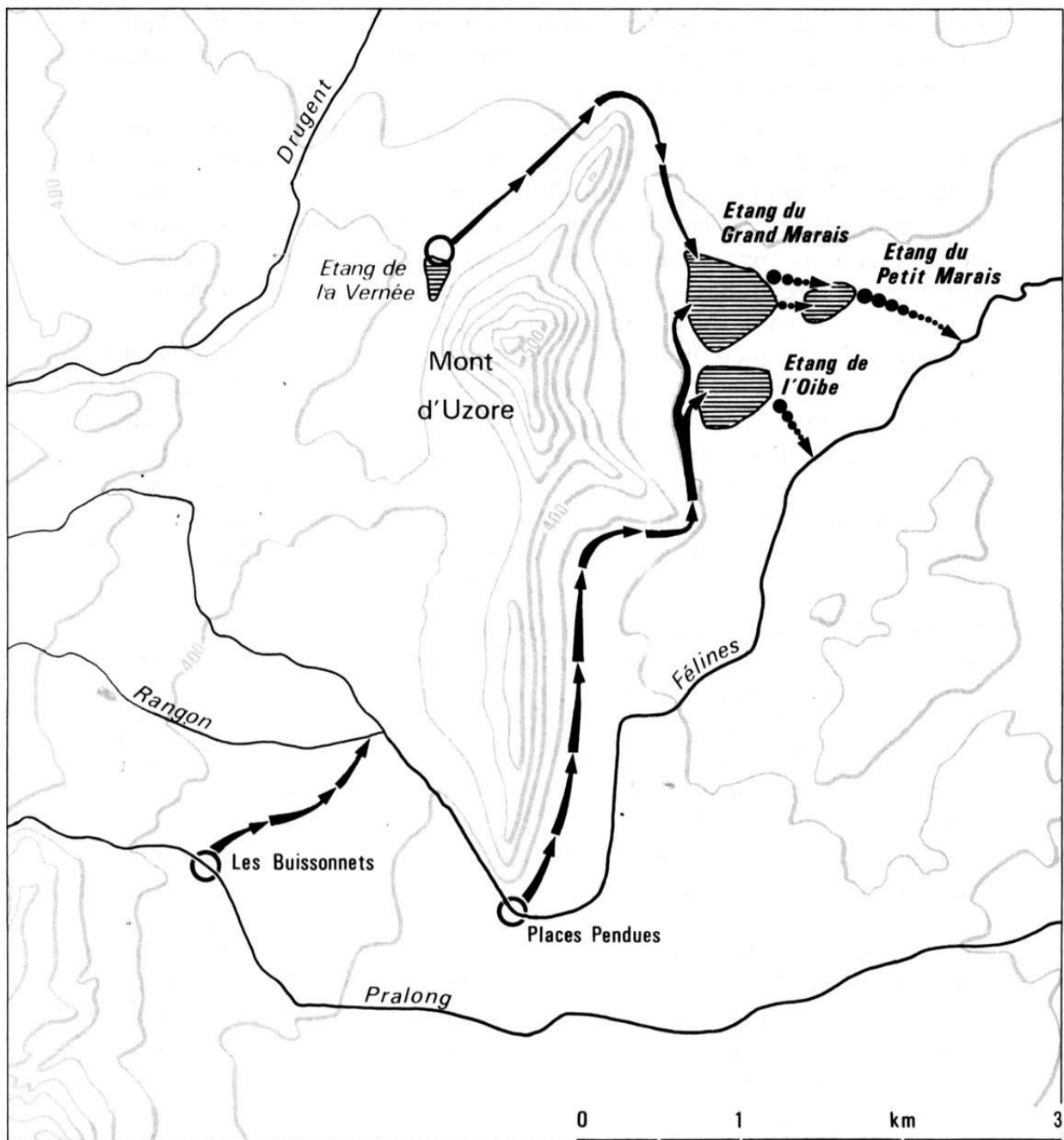
Cette hypothèse permettant d’expliquer l’intérêt tout particulier que les écrivains foréziens de la Renaissance ont accordé à ce mythe, je crois qu’elle mérite d’être retenue. Mais, lorsque Claude Longeon transforme l’hypothèse en argument pour affirmer que le mythe a été créé par les Foréziens pendant les périodes troublées du Moyen-Age puis qu’il est réapparu “dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, aux heures les plus sombres de l’histoire forézienne” il ne paraît guère convaincant. Peut-on en effet calculer la durée d’une légende à l’aune de ses transcriptions littéraires alors que l’on ne sait pour ainsi dire rien sur les mécanismes de fonctionnement d’une tradition orale ? Quant à dresser l’acte de naissance d’une légende, on sait combien l’entreprise est hasardeuse. Pas plus qu’il

n'est possible de suivre Auguste Bernard lorsqu'il en attribue la paternité à Honoré d'Urfé (9), il n'existe le moindre indice permettant de la faire poindre sur les ruines du Moyen-Age.

Ce qu'en revanche nous ont appris les historiens c'est que dans les Chartres on ne commence à faire mention des étangs qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (10). Il serait cocasse d'imaginer que la naissance de la légende du lac ait coïncidé avec la construction des premiers étangs, dont on a déjà dit qu'ils pouvaient apparaître comme des sortes de flaques résiduelles d'un lac primitif. Les étangs pour lesquels on dispose des mentions les plus anciennes sont ceux du Comte (devenus par la suite les étangs du Roi) établis en 1233 au pied du Mont d'Uzore (11) ; pour le reste le XIII<sup>e</sup> siècle ne nous a laissé d'indice que pour l'étang de Vidrieux construit par le Comte Guy IV (donc avant 1241) entre Lézigneux et Saint-Thomas la Garde ainsi que pour ceux de Boisset - Tiranges et de Royon lès Cervières dont l'existence est attestée en 1293 et en 1294 (12). Dans ces trois derniers cas il s'agit d'étangs installés en dehors de la plaine du Forez sur les terrains cristallins du "Pays des Côtes" (Vidrieux) ou des montagnes bordières.

De fait les étangs n'ont jamais constitué une exclusivité de la plaine, encore qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle ce soit uniquement là que la concentration des investissements ait entraîné une transformation sensible du paysage. Déjà au début du XV<sup>e</sup> siècle dans les comptes du maître des étangs qui avait reçu du comte la charge de les "régir et gouverner", c'était dans la plaine que se trouvait le plus grand nombre. C'est ainsi qu'à côté des étangs montagnards de Royon, de St Maurice (sur la commune de St Jean, détachée de St Maurice sur Loire), de Fayn (St-Jean Bonnefonds) et d'Estivareilles, apparaissent, outre ceux du Mont d'Uzore déjà cités, ceux de Messillieux (Précieux), de Feurs, de Ste Agathe, de Craitilleu, de Chazet (Veauchette), de Laly (Chambéon) et, dans la paroisse de Magneux-Haute-Rive, de Jangolin, de la Boulenne et de Pailler. Mais à ces étangs, propriété du comte, s'en ajoutaient bien d'autres construits par des seigneurs, par des maisons religieuses et, bien que dans une moindre mesure, par des membres du tiers état, y compris les paysans (13).

Le seul secteur de la plaine à avoir échappé à ce mouvement d'ensemble se situe au nord de la vallée du Lignon, mais ce n'était que partie remise. Au XV<sup>e</sup> siècle y étaient construits l'étang Bailli (1426), celui de Ste-Foy (1438) et celui des Bolenches au Solat près d'Arthun (entre 1467 et 1487) ; devait suivre, au siècle suivant, l'étang du Procureur à la Presle. Dans tous les cas, il s'agissait, par rapport à la cuvette que s'efforce de drainer vaille que vaille le ruisseau d'Onzon, d'étangs d'amont (cf. fig. n° 2) ; et de fait la carte de Cassini y montre surtout des marécages. Car il semble bien que ce ne soit qu'à la veille de la Révolution qu'ait été construit le groupe des étangs de la Loge qui reste aujourd'hui le plus remarquable de la plaine du Forez.



- prises d'eau
- fossés d'adduction
- fossés de vidange
- ▭ courbes de niveau, équidistance 20 m.

Fig. n° 1 – Le système d'alimentation en eau des étangs du Roi au Moyen-Age



Alors que je me promenais, il y a une vingtaine d'années, à travers les vastes paturages de la Pra à Bussy-Albieux (cf. fig. n° 2), un paysan m'a montré les "boulières", ces trous d'eau soigneusement enclos pour que les vaches ne s'y perdent pas, et il m'a raconté que les marécages et les étangs avaient autrefois englouti une ville et les routes qui assuraient sa prospérité. Cette tradition orale repose, comme la plupart, sur des faits réels puisque subsistent encore à Pommiers les ruines du pont de la Vala par où passait la "voie Brunèse" dont le tracé coïncide avec les limites orientales des actuelles communes de Bussy-Albieux et d'Arthun (14). De la ville engloutie, il n'existe, par contre, pas de trace mais peut-être la légende a-t-elle simplement voulu transposer en une image frappante le dépeuplement qui a coïncidé avec l'emprise croissante de la grande propriété et la multiplication des étangs ; et cela de la fin du Moyen-Age à nos jours (15). On comprendrait ainsi que le mythe soit ici l'expression d'une protestation populaire et que, contrairement à celui d'Ys la bretonne (16), la littérature ne lui ait accordé aucune place.

Certes, Etienne Fournial a pu relever que toutes les classes sociales, y compris quelques paysans, étaient représentées parmi les constructeurs d'étangs ; et quand on examine la relation de ces étangs avec le milieu naturel dans lequel ils s'insèrent on peut mettre en évidence le progrès historique qu'ils ont constitué dans la valorisation de sols peu fertiles et difficiles à drainer. Si quelques étangs comme celui de Vidrieux étaient constamment maintenus en eau, l'exploitation de la plupart des autres s'effectuait suivant une alternance d'évolage (immersion) et d'assec (culture). En terre légère, après une période d'immersion qui avait pu s'étendre jusqu'à cinq ans, l'assec ne donnait qu'une seule récolte. Mais cette durée pouvait être portée à deux ans sur les terres plus argileuses en raison d'une fertilité meilleure mais aussi parce que le défrichement qui suivait l'évolage demandait de tels efforts que l'on ne s'estimait pas suffisamment payé par une seule année de culture. Dans une région où la plupart des terres étaient restées en repos une année sur deux, cet assolement original était judicieux dans la mesure où l'immersion engraisait la terre et où les chaumes préparaient le terrain nourricier des poissons. C'est ainsi qu'en lieu et place du seigle cultivé sur les varences, on pouvait ici obtenir de l'orge, du mil, de l'avoine et même du froment. Quant à l'évolage, il était considéré comme une culture avec préparation et nettoyage du terrain et ensemencement variable suivant la situation et la qualité.

Comme le précisait le vicomte de Meaux, on était parvenu à déterminer comment un étang devait être chaque année ensemencé en poisson et quelle récolte il pouvait porter "avec autant de précision que s'il s'agissait de régler les semailles et d'évaluer le rendement d'un champ de blé" (17). Mais Marguerite Gonon atténue cette appréciation en faisant valoir que la sélection se faisait plutôt à rebours (après avoir recueillis les plus grosses pièces on rejetait tous les petits poissons dans l'étang) et que la

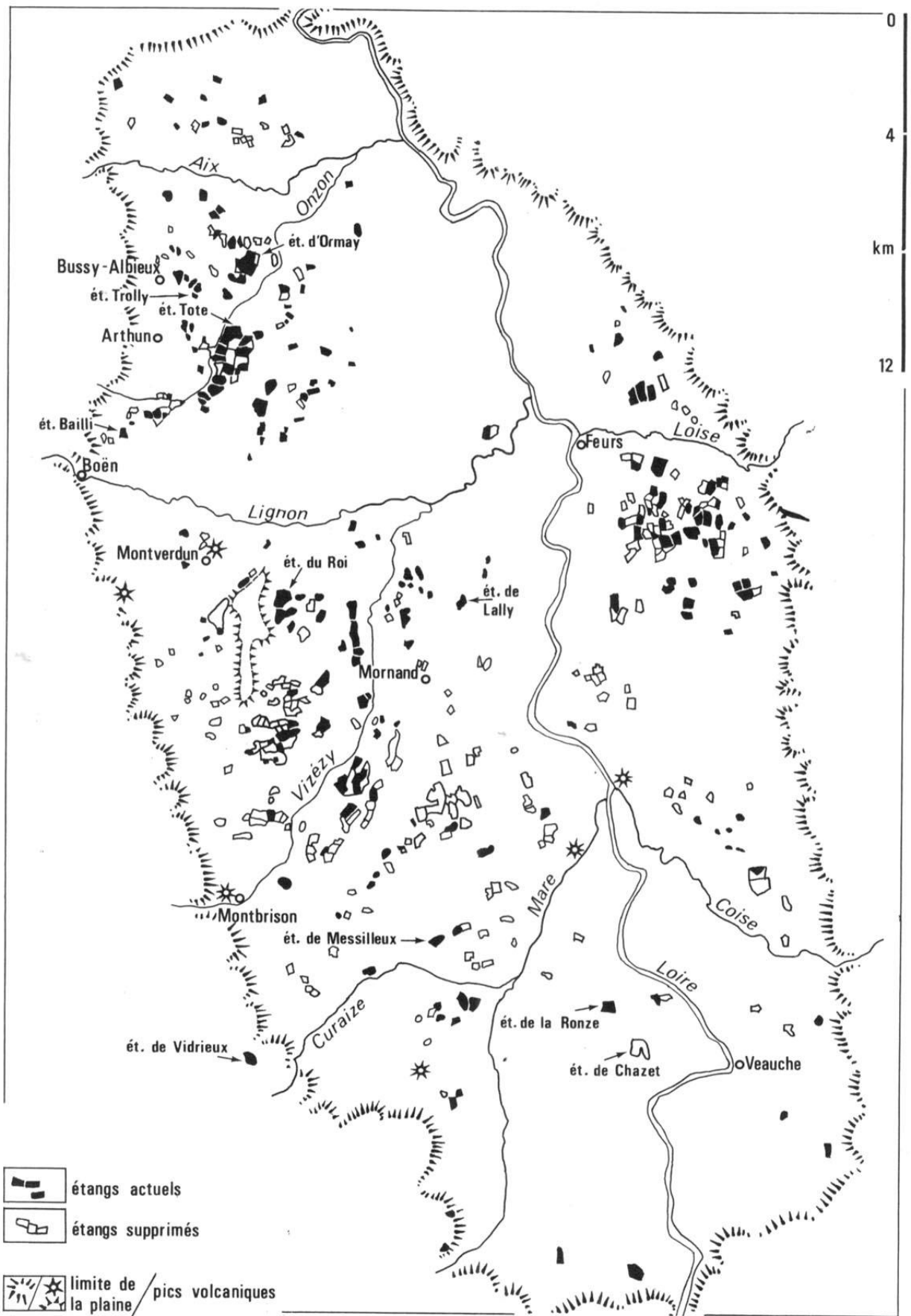


Fig. n° 2 – Les étangs de la plaine du Forez

charge était presque toujours excessive, dans la mesure où l'on croyait que l'abondance de la récolte dépendait de celle des alevins (18). Il n'empêche que les poissons pêchés, surtout des carpes, des tanches et des brêmes, avec quelques brochets, étaient d'autant plus appréciés qu'à l'exception des poissons de rivière les seuls poissons arrivant en Forez pour le Carême étaient les harengs

Mais il faut aussi relever la somme d'astuces et de moyens qu'il a fallu déployer pour, dans un bassin climatiquement sec, tirer le meilleur parti des eaux torrentielles descendues des montagnes bordières. Dans leurs commentaires sur la *Convention entre le comte Jean et Jean d'Ysore pour la pêche des étangs du comte* (19), Georges Guichard et le comte de Neufbourg rappellent que ces étangs "étaient alimentés par 10 kilomètres de fossés amenant l'eau du Pralong, du Rangon et du Félines, par les prises d'eau des Buissonnets et de Place Pendue ; et des pentes ouest du Mont d'Uzore par la prise d'eau de la Vernée. Deux gardes profondes rendent l'eau au Félines en aval" (cf. fig. n° 1).

Tout cela supposait une capacité de maîtrise de l'espace et d'investissement dont disposaient bien peu de paysans. Mais, pour que les comtes, suivis par les nobles et les bourgeois, se soient engagés dans des frais considérables, il fallait que la pisciculture ait été rémunératrice. Comme le fait remarquer Etienne Fournial, le XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> correspondent à "une période de prospérité au cours de laquelle, par suite de l'accroissement démographique, la terre devenait rare et chère... La création d'un étang n'était donc pas un expédient pour tirer parti d'un sol ingrat, mais bien une spéculation" (20). Il n'en reste pas moins que la plupart des étangs de la plaine du Forez ont été construits après "cette période de prospérité", peut-être pour récupérer et valoriser les terres devenues "vaques" après le décès ou le "déguerpissement" de leurs occupants (21). Par la suite, tout au long des Temps Modernes, la construction de nouveaux étangs a accompagné le dépérissement du système féodal et l'accentuation de l'emprise de la grande propriété ; et cela malgré une baisse de rentabilité de la pisciculture qui rendait parfois l'entretien de l'ouvrage aussi coûteux que le produit (12).

On est ainsi parvenu à dénombrer, au début du XIX<sup>e</sup> siècle où ils ont vraisemblablement atteint leur extension maximale, au moins 600 étangs pour un peu plus de 3000 hectares (cf. fig. n° 2). Mais si le paysage en avait acquis une forte tonalité aquatique, les arbres et les haies vives restaient encore discrets. Pour assurer une bonne étanchéité des chaussées et ne pas apporter d'ombre aux récoltes on veillait, au contraire, à tenir les berges bien dégagées. Autant dire qu'avec ou sans étang, la plaine du Forez se présentait encore comme un pays de champs ouverts.

Mais, cet apogée était accompagné, comme nous le verrons plus loin, par un mouvement de contestation, qui gagnait l'ensemble des couches de





*Pêche d'étang à Mornant*  
*Dessin de Beauverie*

Tiré de F. THIOLLIER  
"Le Forez pittoresque et monumental"

la population et l'administration elle-même. Alors qu'en 1697, dans leur réponse au questionnaire de l'Intendant Lambert d'Herbigny, il n'y avait eu que quelques curés – ceux de Grézieux, de Précieux, de Mornand et de Mizérieux – pour se plaindre du caractère "aquatique" et "malsain" de leur paroisse (22), la relation entre la présence des étangs et les fièvres qui décimaient la population paraissait, un siècle plus tard, si évidente (23) qu'elle justifia un décret de la Convention supprimant les étangs.

Ce décret ne connut même pas un début d'application, mais il contribua à persuader les propriétaires d'étangs eux-mêmes que le renouvellement de l'agriculture ne se pouvait concevoir sans un effort généralisé de drainage qui impliquait, du moins le croyait-on, la destruction des étangs. Ces derniers apparaissant comme des survivances d'une économie archaïque, autant dire que les états d'esprit étaient préparés.

De fait, les cartes que Bernard Dupuis et moi avons établies (fig. n° 2 et 3) montrent combien les étangs ont payé un lourd tribut à la révolution agricole qui devait bouleverser la plaine du Forez et complètement transformer ses paysages pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'action d'assainissement, longue à démarrer, ne devint effective qu'à partir de 1860, mais ce fut dès lors avec un tel rythme que, dans un rapport présenté au conseil général en 1881, le préfet pouvait "déjà prévoir l'époque où la

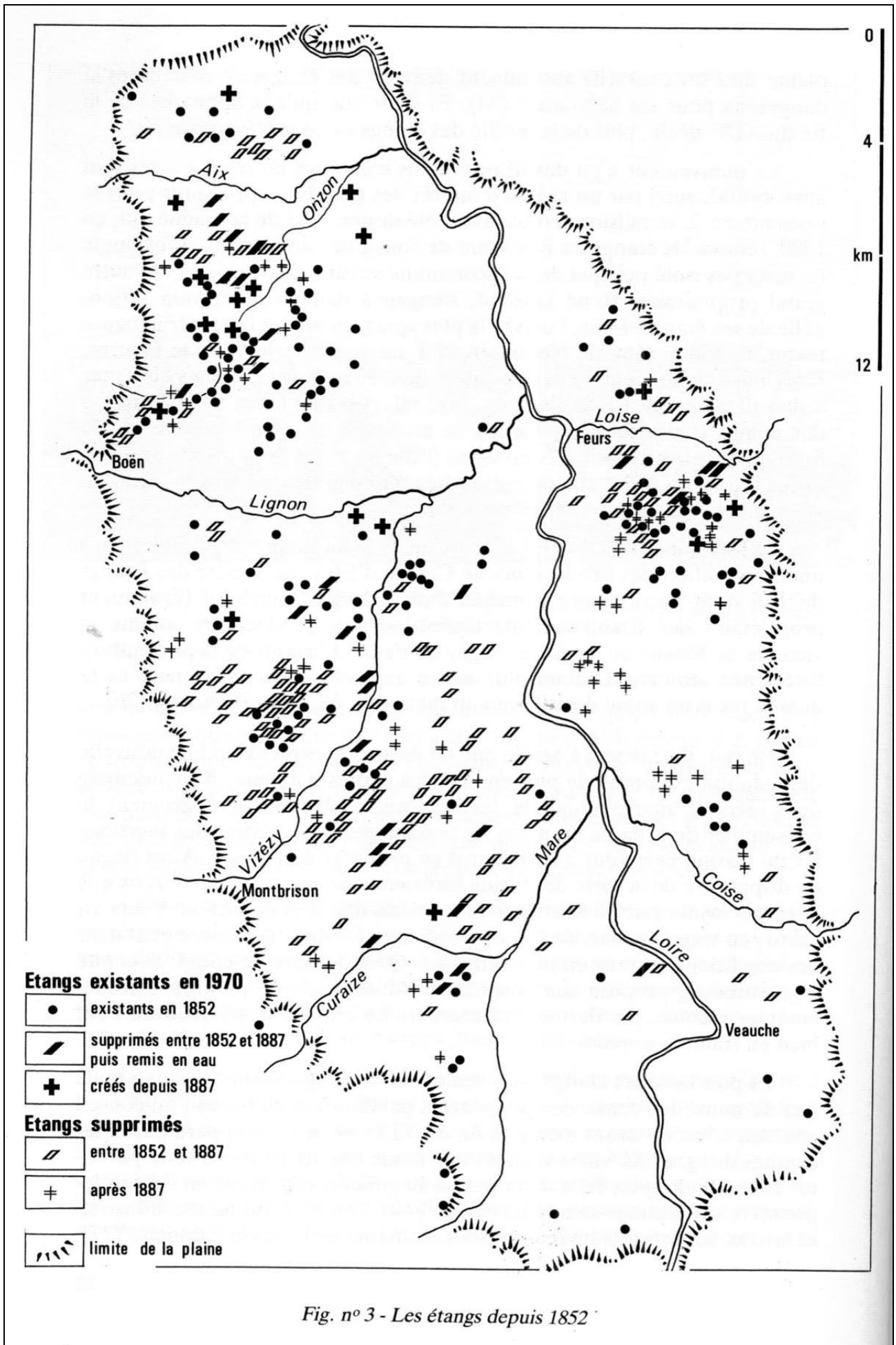
plaine du Forez sera(it) absolument délivrée des étangs ou marécages si dangereux pour ses habitants” (24). Et il est vrai qu’aux approches de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié des étangs avaient été supprimés.

Le mouvement n’en devait pas moins connaître un coup d’arrêt tout aussi brutal, suivi par un regain d’intérêt des grands propriétaires pour la pisciculture. L’impulsion semble avoir été donnée par de la Plagne qui, en 1880, rénova les étangs du Roi avant de constituer une société. L’exemple ne resta pas isolé puisque dans la commune voisine de Mornand, un autre grand propriétaire, René Durand, s’engagea dans l’exploitation rationnelle de ses étangs. Mais, l’œuvre la plus spectaculaire et la plus fructueuse revint au comte Guy de Neufbourg qui, au sortir de la Grande Guerre, réorganisa complètement l’exploitation des 150 hectares d’étangs qu’il possédait dans la cuvette de l’Onzon. Son effort portant tant sur l’entretien des étangs (faucardage, épandage de scories et de chaux éteinte blutée fine) que sur la sélection des poissons (mise au point de la carpe royale du Forez (25) et la recherche de débouchés rémunérateurs (dans les grandes villes proches mais aussi en Allemagne).

Sa force de conviction fut telle qu’en 1927 il réussit à rassembler dans une Association des Producteurs de Carpes d’Elite, la Société des Etangs du Roi dont l’actionnaire principal était Georges Guichard (également propriétaire des Etablissements Casino) et des producteurs comme le vicomte de Meaux ou les frères Nigay de Feurs. L’avenir de la pisciculture forézienne semblait d’autant plus assuré que cette recherche tenace de la qualité reçut un appui décisif bien qu’inattendu du Front Populaire (26).

En fait, il ne devait s’agir là que du dernier sursaut avant une nouvelle dégradation qui prend de plus en plus des allures d’agonie. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Français cessèrent progressivement de consommer de la carpe et, après les poissonniers de quartier, les succursales du Casino cessèrent à leur tour d’en proposer à la vente. Ainsi risque de disparaître de la carte de cuisine forézienne un plat aussi savoureux que la carpe royale farcie. Restait le marché allemand et la gare de Feurs vit partir, en wagon-vivier, de la carpe forézienne. Mais, là aussi, c’était dans des conditions de plus en plus difficiles. Quand, faute de client, le comte de Neufbourg proposa aux hospices de Montbrison de prendre gratuitement sa récolte, ces derniers refusèrent. Le glas de la pisciculture était bien en train de sonner.

Et pourtant, les étangs, non seulement ne disparurent pas, mais voilà que de nouvelles demandes de création parviennent au bureau du conseil général. C’est qu’avant même la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était apparu parmi les citadins des grandes villes voisines une mode qui devait par la suite perdurer et se développer, celle de la chasse au gibier d’eau. Nous en devons les premières évocations aux peintres que Félix Thiollier, lui-même industriel et artiste, se plaisait à inviter dans son domaine de Précivet à Poncins (27).



Et si à l'automne ne subsiste qu'avec discrétion autour des étangs l'animation que leur donnait naguère la pêche, elle a été remplacée par le constant va-et-vient que leur vaut la chasse dès le jour de l'ouverture. Les revenus procurés par la chasse étant désormais supérieurs à ceux de la pisciculture la reconversion économique des étangs est assurée.

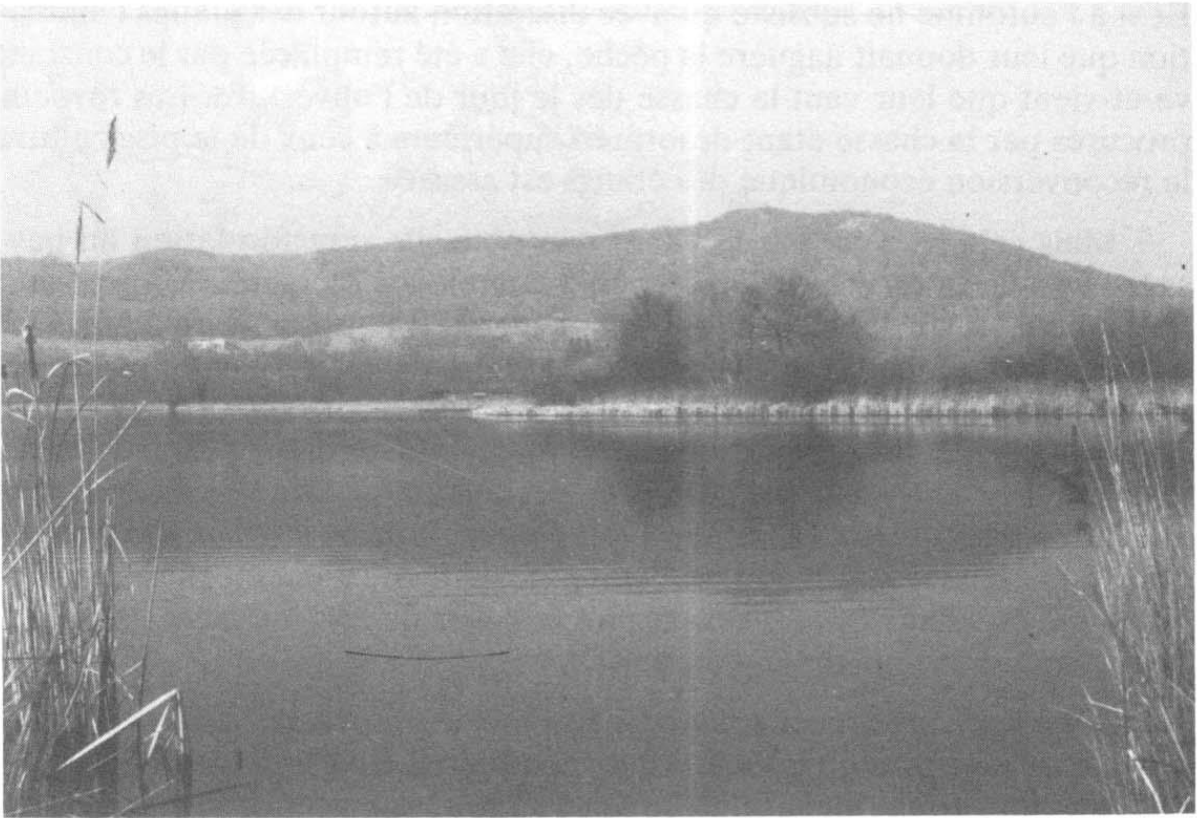
Mais cela ne s'est pas fait sans une nouvelle transformation du paysage. Dès la fin du siècle dernier, on a commencé à planter des arbres et des aubépines sur les chaussées pour se mettre à l'abri, puis on a boisé les berges et les parcelles environnantes, l'étang devenant partie intégrante d'un terrain de chasse plus vaste à l'allure bocagère. Aujourd'hui, on ne faucarde plus, et encore partiellement, que quelques étangs, en particulier ceux que l'on loue pour des parties de pêche dominicales ; mais dans tous les autres, les roseaux et les joncs que l'on s'efforçait naguère de circonscire à la "laisse" ou queue de l'étang deviennent d'autant plus envahissants que les chaussées sapées par des colonies de rats musqués ne retiennent plus que médiocrement les eaux.

Il y a une vingtaine d'années, je relevais, à propos de l'étang de Trolly qui n'était déjà plus qu'un marécage, combien il était difficile de le regarder sans un certain malaise (28). Tout autour, des arbres divers, chênes, bouleaux, peupliers, saules et pins s'enchevêtraient en des bosquets inextricables. Dans cette nature sauvage, la progression était rendue encore plus difficile par la multitude des fourmilières. Mais si l'apparence était bien celle d'un paysage de friche, d'abandon, il résultait en fait d'une volonté humaine délibérée. Ce n'est d'ailleurs pas sans difficulté que par des campagnes répétées de plantation l'on avait fait accepter à un sol qui s'y refusait une végétation arbustive. Aujourd'hui c'est encore avec plus d'ampleur que les bosquets d'arbres chétifs et entremêlés parsèment les prairies de la cuvette de l'Onzon aux abords des étangs, tout comme ils ont proliférés dans bien d'autres secteurs de la plaine.

Les étangs restent donc un élément essentiel des paysages de la plaine du Forez tout en ne conservant qu'un lien bien tenu avec ceux d'autrefois. Lorsqu'ils sont apparus, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, c'était en tant que produit d'un système social et, malgré de nombreuses péripéties, ceux qui ont été préservés avaient maintenu leur nature et leur raison d'être jusque vers le milieu de notre siècle. S'ils subsistent, c'est parce que nous vivons dans une société où le loisir est devenu financièrement plus rémunérateur que la production – c'est dire que le paysage peut être considéré désormais comme un élément du système social tout autant que comme un résultat de l'activité humaine.

En cela les étangs ne diffèrent plus guère des lacs créés par l'exploitation des gravières et dont on aménage sommairement les abords pour accueillir des pêcheurs à la ligne. Ainsi, par un de ces paradoxes dont l'histoire est coutumière, l'organisation des loisirs rapproche les étangs,





*Les étangs du Roi au pied du Mont d'Uzore*



*Marécages dans le bassin de l'Onzon*



héritiers d'une forme de mise en valeur de terres médiocres, des lacs de la vallée de la Loire qui se substituent aux Chambons, les meilleurs sols foréziens. On ne peut mieux mettre en évidence l'influence devenue multiforme de la ville sur l'évolution des paysages de la plaine du Forez.

### NOTES

(1) Les étangs du Roi présentent avec celui de Vidrieux la particularité de s'inscrire en cavité dans le sol alors que dans les autres étangs c'est une chaussée de terre qui retient l'eau.

(2) Anne d'Urfé. *Description du païs de Forez*, 1607. Le texte a été publié par A. Bernard dans *les Urfé*, Paris, 1839, pp. 427-469, et plus récemment par C. Longeon dans *Documents sur la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, 1973, pp. 19-38.

(3) Honoré d'Urfé précise dans l'*Astrée* : "vous voyez encores aux coupeaux d'Isoure, de Mont-Verdun et autour du chasteau de Marcilly, de gros anneaux de fer plantez dans le rocher, où les vaisseaux s'attachoient n'y ayant pas apparence qu'ils peussent servir à autre chose". Edition de la Diana, Slatkine, Genève, vol. I, p. 44.

(4) C. Longeon, *Ecrivains foréziens du XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1970, pp. 253-265.

(5) *Astrée*, vol. I, p. 45, et vol. IV, p. 115.

(6) Claude Longeon, *Une province française à la Renaissance*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1975, 623 pages. Maxime Gaume, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1977, 760 pages.

(7) "Les lettrés devaient s'entretenir de tels sujets au cours des repas qui les réunissaient à la Bastie". M. Gaume, op. cit., pp. 45-46.

(8) Claude Longeon, op. cit., pp. 15-16.

(9) Auguste Bernard, *Histoire du Forez*, Montbrison, 1835, tome I, p. 150. Cf. également, M. Gaume, op. cit., p. 46.

(10) C'est à Vincent Durand que l'on doit cette observation (cf. *De l'établissement des étangs dans la plaine du Forez*, in Bull. de la Diana, 1889, pp. 101-108). Elle est aujourd'hui admise par tous les historiens.

(11) *Chartres du Forez antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle* publiées sous la direction de Georges Guichard, Comte de Neufbourg, Edouard Perroy, J.-E. Dufour, Mâcon, Protat. Première livraison, 1933, pièce 57.

(12) Outre l'article déjà cité de Vincent Durand on peut consulter : M. J. de Fréminville, *Les Comptes du maître des étangs de Forez, 1400 à 1430*, in Bull. de la Diana, 1893, pp. 3-18. Cet article analyse les registres conservés aux Archives Départementales de la Loire sous les cotes B 1950 et B 1951. La même source est exploitée par Marguerite Gonon dans une brochure, *les étangs*, de 21 pages publiée par la Chambre

d'Agriculture de la Loire en 1970. Neufbourg (Comte) et G. Guichard, *Convention entre le Comte Jean et Jean d'Isore pour la pêche des étangs du comte, 1317*, in Bull. de la Diana, 1929, pp. 388-394. J.-P. Thiollier, *Accords faits lors de la création des deux plus importants groupes d'étangs du Comte : étang de Messilieu et étangs d'Uzore*, in Bull. de la Diana, 1929, pp. 408-410. Neufbourg, *Les étangs de Cusieu au XVII<sup>e</sup> siècle*, in Bull. de la Diana, 1930, pp. 550 à 556. Neufbourg, *Les étangs d'Artun en février 1794*, in Bull. de la Diana, 1948, p. 167. Etienne Fournial, *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1967, en particulier pp. 687-692.

(13) Les étangs n'en sont pas moins restés pour l'essentiel propriété de la noblesse jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Cf. Josette Garnier, *Bourgeoisie et Propriété Immobilière en Forez aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1982, p. 246, et "Statistiques des étangs de la plaine du Forez", in département de la Loire. *Etangs insalubres de la plaine du Forez*, Saint-Etienne, 1982, 140 pages.

(14) On trouvera une description de cette voie, appelée "charretière", dans la thèse d'Etienne Fournial, op. cit., pp. 137-140.

(15) Une illustration frappante nous est donnée par le Comte de Neufbourg qui, dans *Le troupeau* (Mâcon, 1941, 75 pages), nous explique comment il a été amené à prendre à sa main les terres de son domaines de Beauvoir, naguère tenues par des fermiers. Quant aux prairies de la Pra, la vaine pâture n'y est tombée en désuétude qu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

(16) L'engloutissement d'Ys résulte, d'après la légende, d'une sorte de punition divine alors que ce serait l'action des grands propriétaires qui aurait progressivement vidé les abords de la Pra de sa population.

(17) Vicomte de Meaux, *Le Progrès agricole dans la plaine du Forez depuis cinquante ans*, in "Bull. de la Société d'Agriculture de Montbrison", 1895, 40 pages.

(18) Marguerite Gonon, *Les étangs*, p. 14.

(19) Bull. de la Diana, tome 23, pp. 388-394.

(20) E. Fournial, *Les villes et l'économie d'échange*, p. 692.

(21) E. Perroy, *La crise économique du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les terriers foréziens*, in Bull. de la Diana, 1945 pp. 67-80.

(22) Cf. François Tomas, *Problèmes de démographie historique : le Forez au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in "Cahiers d'histoire", 1968, pp. 381-399.

(23) Dans le cahier de doléances de St-André-le-Puy le dernier article est ainsi rédigé : "Que les étangs de la plaine du Forez soient mis en culture et deffenses faites aux propriétaires de ne plus les mettre en eaux, ce qui rendrait saine cette partie de la province toujours infectée par ces eaux stagnantes et éviteroit à ses malheureux habitants des maladies continuelles qui les conduisent de bonne heure au tombeau". in *Cahiers de Doléances de la province de Forez* publiés par E. Fournial et J. P. Gutttton, coédit. Centre d'Etudes Foréziennes - Diana, 1975, tome II, p. 304.

(24) Rapport de M. le Préfet, in *Etangs insalubres de la plaine du Forez*, Saint-Etienne, 1882, 140 pages.

(25) Carpe ronde au dos légèrement bossu et à la peau sans écaille.

(26) Cf. Comte de Neufbourg, *Paysans*, Orléans, Bloud et Gay, p. 170. Le comte de Neufbourg évoque d'autant plus volontiers cet épisode de l'histoire de la pisciculture forézienne qu'il en fut, tout comme les autres grands propriétaires d'étangs, quelque peu surpris.

(27) Parmi les œuvres présentées à l'occasion de deux expositions récentes à la Maison de la Culture de Saint-Etienne - "Sept peintres du XIX<sup>e</sup> en Forez" - et au Musée de Saint-Etienne - "Dessinateurs lyonnais et foréziens du XIX<sup>e</sup> siècle" - je retiendrai, à côté de diverses impressions d'étangs, "la chasse au canard", de Léon Ducaruge.

(28) François Tomas, *Paysages et histoire agraire de la plaine du Forez*. Mémoire pour le D.E.S. de géographie, 1962, pp. 143-144. En dépôt à l'Institut d'Etudes Rhodaniennes de Lyon et à la Bibliothèque de Saint-Etienne.